

RAPPORT
de la
COMMISSION ADMINISTRATIVE
de
L'ASILE PSYCHIATRIQUE
DE BEL-AIR

GENÈVE

pour l'année

1 9 4 4

GENÈVE

Imprimerie Centrale, rue du Jeu-de-l'Arc, 7

1946

RAPPORT
de la
COMMISSION ADMINISTRATIVE
de
**L'ASILE PSYCHIATRIQUE
DE BEL-AIR**

GENÈVE

pour l'année

1 9 4 4

GENÈVE
Imprimerie Centrale, rue du Jeu-de-l'Arc, 7
1946

RAPPORT
DE
la Clinique psychiatrique de Bel-Air

Commission administrative

MM. *Pugin, Antoine*, Conseiller d'Etat, Président.

Gency, François, Vice-Président.

Martin-Achard, Edmond, Secrétaire.

Dr *Flournoy, Henry*.

Gallay, John.

Garin, Lucien.

Mezger, Frédéric.

Roch, Eugène.

Dr *Brantmay, Henri*.

M. *Cornu, Charles*, Procureur général, fait partie de droit de
la Commission administrative.

Médecin-Directeur

M. le Prof. *Morel, Ferdinand*.

Chronique de l'Asile-clinique psychiatrique

La Commission administrative, à laquelle s'étaient joints le médecin-directeur et le chef de l'administration de Bel-Air, a été accueillie les 15 et 16 mai 1944 par la direction des cliniques psychiatriques de Cery et de Malévoz. La visite de ces deux établissements a permis de recueillir, sur place, maintes informations précieuses à l'organisation de nos propres services.

Le 1^{er} janvier 1944 a vu s'ouvrir la Clinique psychiatrique infantile du « Grand-Bois ». La nécessité d'un service indépendant pour l'admission et le traitement des enfants avait dès longtemps été reconnue. En affectant à ce service l'ancienne infirmerie des femmes, aménagée en conséquence, il nous a enfin été possible d'hospitaliser les enfants dans un pavillon à eux et de les isoler ainsi des malades adultes. Le nombre des entrées chiatrique infantile a été de 20, soit 10 garçons et 10 filles, dépassant sensiblement nos prévisions. Au nombre de ces enfants, il faut compter, il est vrai, 5 jeunes Français et Françaises, dont le séjour en Suisse a été organisé par la Croix-Rouge. L'âge moyen de ces 20 enfants est de 8 ans. Grâce à l'obligeance de l'Institut des sciences de l'éducation, qui a bien voulu nous assurer la collaboration de M. A. Rey et de stagiaires bénévoles, les enfants admis au Grand-Bois bénéficient, dans la mesure de leur état de santé, d'un enseignement suivi et régulier.

Les cours professionnels se sont poursuivis en 1944, grâce à la collaboration des médecins de la Clinique. Ils ont été suivis par 3 infirmiers et 5 infirmières.

Aux examens de la Société suisse de Psychiatrie, qui ont eu lieu le 18 avril 1944, 3 infirmiers et 5 infirmières ont subi les épreuves avec succès et obtenu leur diplôme d'infirmiers pour malades nerveux et mentaux.

Grâce à la compréhension et à l'esprit d'initiative de la Commission administrative, qui a bien voulu en décider la création, les travaux de construction des bâtiments qui abriteront, réfectoire et le foyer du personnel ainsi que les magasins de l'économat, d'autre part, ont été entrepris.

Les Drs Constantin Ferrero et Jean-Jacques Fehr nous ont quittés à la fin de leur période d'activité. M. Harold Lepow, assistant bénévole, après un stage de 9 mois, a dû regagner New-

York. Ils ont été remplacés par le Dr Silvain Mutrux et MM. Claude Horneffer et Michel Tchicaloff.

M. Séraphin Pillonnel, infirmier, Mmes Eva Aubert, Marguerite Pahud, Marthe Tabord, infirmières ; Mme Léa Pillonnel, lingère, ont cessé leur activité en 1944, ayant demandé à être mis au bénéfice de la pension de retraite.

M. Pierre Vuichard a été nommé commis-comptable dès le 23 août 1944.

En raison des travaux de rénovation de la chapelle, il n'a pas été possible, cette année, d'y célébrer la fête de Noël comme de coutume. En lieu et place de la cérémonie habituelle, nos aumôniers se sont rendus, accompagnés du chœur des infirmiers et des infirmières, dans les divers pavillons, où ils ont apporté le message de Noël à nos malades. Ces derniers, en dépit de la situation difficile actuelle, ont reçu à nouveau, à cette occasion, les cadeaux que nous avons pu distribuer grâce à la constante générosité de nos donateurs.

Nous remercions une fois de plus nos aumôniers : MM. Desclouds et Mobbs, pour le dévouement avec lequel ils n'ont cessé d'assurer leur tâche à Bel-Air. M. Girard, désigné comme suppléant, a bien voulu reprendre son activité parmi nos malades.

Activité de la Polyclinique psychiatrique en 1944

Pendant l'année 1944, il a été donné 1.345 consultations, dont 6 visites à domicile, pour 230 malades différents. Sur ce nombre, 15 malades ont dû être hospitalisés.

Les cas nouveaux sont au nombre de 104, qui se répartissent comme suit :

Débilité mentale	12
Psychopathies constitutionnelles diverses	22
Psychopathie sexuelle	4
Toxicomanie	1
Alcoolisme chronique	2
Epilepsie	1
Enuresis nocturne	1
Troubles neuro-végétatifs	2
Migraine ophtalmique	1
Cyclothymie	22
Démence précoce (Schizophrénie)	6
Psychose hallucinatoire chronique	5
Délire aigu	1

A reporter 80

Troubles endocriniens	Report	80
Maladie de Parkinson post-encéphalitique		4
Psychose diabétique		1
Intoxication professionnelle		1
Encéphalopathie post-traumatique		1
Séquelles de fièvre typhoïde		3
Paralysie générale		1
Mélancolie d'involution		4
Paraphrénie tardive		3
Troubles circulatoires cérébraux		2
Démence sénile		3
		1
Total		104

Mouvement des malades

	Hommes	Femmes	Total
Malades présents au 31 déc. 1943	167	252	419
» entrés en 1944	111	138	249
» sortis en 1944	278	390	668
» décédés en 1944	84	103	187
» présents le 31 déc. 1944	22	33	55
	172	254	426

Entrées de 1944

Entrées volontaires		
» demandées par la famille		30
» demandées par médecins, Hôpital cantonal, établissements hospitaliers		22
» ordonnées par le Conseil de surveillance psychiatrique		159
» ordonnées par autorités de justice et police, gendarmerie		12
		26
Total		249

Sorties de 1944

Malades sortis guéris au point de vue médical		21
» sortis guéris au point de vue social		18
» sortis améliorés		97
» sortis stationnaires		51
Total		187

Mutations du Personnel

	Entrées	Sorties
Médecins	3	2
Médecins assistants bénévoles	—	2
Infirmiers à l'essai	4	2
Infirmier	—	1 (retraité)
Infirmières à l'essai	13	8
Infirmières	—	6 (3 retraitées, 2 démissions, 1 suspension)
Elèves-infirmières	3	1
Aides de maison	3	1
Commis-comptable	1	—
Lingère	—	1 (retraitée)
Lingères journalières	4	—
Buandière journalière	1	—
Couturière-repasseuse journal.	—	1
Concierge loge Admin. surnum.	—	1
Mécaniciens-chauff. journaliers	2	1
Totaux	34	27

Morbidité du Personnel

	1942	1943	1944
Journées de travail effectif	71,8	70,8	70,9
<i>Congés légaux :</i>			
Repos hebdomadaires, vacances, jours fériés, service militaire, décès, déménagements	22,7	22,3	22,9
Maladie et accidents	5,5	6,9	6,2

I. Malades entrés en 1944

Formes des maladies mentales

selon classement du Bureau fédéral de statistique

	Hommes	Femmes
Oligophrénies :		
» phénylpyruvique	1	2
» gémellaire	—	1
» avec troubles endocriniens	—	2
» Little	1	—
» Idiotie	—	1
» » microcéphalie	—	2
» » mongoloïde	—	1
» Imbécillité	1	1
» Débilité mentale	1	—
» » avec alcoolisme	2	2
» » avec convulsions délirantes	1	—
» » avec moral insanity	—	2
Psychopathie constitutionnelle	1	—
» » avec débilité mentale	9	7
» » alcoolisme	4	2
» » épilepsie	7	1
» » syphilis	—	2
» » toxicomanie	2	—
» » pythiatisme	—	1
» » psychasthénie	—	1
» sexuelle	—	2
Psychonévroses :	1	2
» épisode délirant	3	—
» névrose hystérique	—	1
» psychose réactionnelle	—	1
» » exogène	—	1
Formes maniaques	1	3
dépressives :	—	1
Hypomanie	—	1
Manie	—	1
» avec oligophrénie	1	1
Manie-dépression	5	1
Mélancolie, dépression, hypocondrie	—	1
Mélancolie anxieuse	—	4
Schizophrénies :	—	7
Hébéphrénie	—	1
» avec catatonie	—	1
» avec débilité mentale	2	1
Catatonie	—	1
Psychose hallucinatoire chronique	—	5
» » av. débilité mentale	—	7
Démence précoce (schizophrénie)	3	—
Psychose d'interprétation	1	—
» » avec débilité mentale	5	3
Paranoïa	—	2
Psychoses organiques :	1	—
Paralysie générale	—	3
Psychose syphilitique tertiaire	—	—
Endartérite cérébrale syphilitique	8	3
» parenchymateuse	—	1
» »	—	1
» »	—	—
» »	2	—
A reporter	63	79

I. Malades entrés en 1944 (suite)

	Report	Hommes	Femmes
		63	79
Encéphalite	1	—	—
Encéphalopathie post-traumatique	2	1	—
Psychose post-traumatique	1	—	—
» » opératoire	—	—	1
Chorée familiale	1	—	—
Artériosclérose cérébrale	3	4	—
» » avec alcoolisme	2	—	—
Mélancolie d'involution	4	8	—
Maladie d'Alzheimer	—	3	—
Paraphrénie tardive	2	5	—
Démence sénile	6	16	—
Sclérose en plaques	—	1	—
Aphasie de Broca	1	—	—
» » Wernicke	—	1	—
Maladie de Pick	1	—	—
Presbyophrénie	2	1	—
Epilepsie	4	6	—
» avec débilité mentale	1	1	—
Intoxications :			
Psychose azotémique	1	—	—
» diabétique	—	2	—
» » avec hyperostose front. int.	—	1	—
» post-diphtérique	—	1	—
» par grossesse	—	1	—
» post-puerpérale	—	2	—
Alcoolisme chronique	7	1	—
Korsakoff alcoolique	1	1	—
Delirium tremens	5	1	—
Toxicomanie	2	1	—
Pas de psychose, bronchite, impétigo	1	—	—
Totaux		111	138

II. Rapatriements

26 rapatriements ont été effectués en 1944

Malades rapatriés	Hommes	Femmes	Total
Dans le canton de :			
Berne	3	5	8
Fribourg	3	3	6
Vaud	3	—	3
Zurich	1	1	2
Neuchâtel	2	—	2
Valais	1	—	1
Lucerne	1	—	1
St-Gall	1	—	1
Argovie	—	1	1
Tessin	—	1	1
Totaux	15	11	26

III. Les décès de 1944

1. Malades entrés antérieurement à 1944

Formes de la maladie mentale	Cause immédiate de la mort	H.	F.	Total
Idiotie	Thrombose, infarctus pulm.	—	—	—
Débilité mentale	Rupture cœur, artérioscl. coronar	1	—	1
Psychopathie const.	Bronchopneumonie, double	1	—	1
Démence précoce	Insuff. card. tbc. pulm.	—	1	1
Hébéphrénie	Tbc. pulm. petit diabète	1	—	1
Psychose hall. chronique	Insuff. card. thromboend artérite d.	—	1	1
Paranoïa, débilité m.	Dilatat. aiguë cœur, bronch. chron.	—	1	1
Manie	Bronchopneumonie base dr.	1	—	1
Manie art. cér.	Ictus, monoplégie, coma	—	1	1
Délire aigu	Néphrite	—	1	1
Acromégalie	Hémorragie cérébrale	—	1	1
Mal. de Cushing, épil.	Bronchiolite purulente	—	1	1
Syphilis cérébrale	Endartérite, hémorr. céréb.	—	1	1
Paraphrénie tardive	Oedème pulm. asystolie	1	—	1
Mélancolie d'invol.	Tbc. pulm. pneumonie casé.	—	1	1
Démence sénile	Congestion pulm. bilatérale	—	1	1
"	Bronchopneumonie	—	1	1
"	Ascite, asystolie	—	3	3
"	Insuffisance card., Cachexie	—	1	1
"	Cachexie, décubitus	1	1	2
"	Asystolie, cachexie, pyélonéphrite	—	1	1
"	Néphrite chron., artér. généralisée	—	1	1
"	Dégénérescence graisseuse myocarde	—	1	1
" épil. tardive.	Bronchopneumonie base dr.	1	—	1
" Parkinsonisme	Congestion pulm. ddc.	—	1	1
Artériosclérose cérébr.	Ictus, asystolie	1	—	1
"	Bronchopneumonie, Cheyne-Stokes	—	1	1
Ramoll. cérébral	Hémiplégie g. congest. pulm.	—	1	1
Maladie d'Alzheimer	Bronchopneumonie base dr.	—	1	1
Alcoolisme chron.	Congestion pulm. hyposyst.	—	1	1
Epilepsie	Pleurésie, péricardite	1	—	1
	Totaux	1	—	1
		40	25	35

IV. Les décès de 1944

2. Malades entrés en 1944

Formes de la maladie mentale	Cause immédiate de la mort	H.	F.	Total
Paralysie générale	Oedème pulm. néphrite chr.	1	—	1
Endartérite cér. syphil.	Bronchopneumonie bilatér.	—	1	1
Hyperost. front. int. diabète	Pneumonie base droite.	—	1	1
Presbyophrénie	Insuff. cardiaque, asystolie.	2	—	2
Paraphrénie tardive	Tbc. pulm., torpide	—	1	1
Démence sénile	Bronchopneumonie, néphr.	1	—	1
"	Insuff. card. myocardite	1	—	1
"	Pneumonie ddc.	1	—	1
"	Oedème pulm. insuff. card.	—	1	1
"	Bronchopneum., cachexie	—	1	1
Artériosclérose cérébrale	Art. cérébr. généralisée, néphrite	1	—	1
"	Bronchopneum., asystolie	1	—	1
"	Oedème pulm. asystolie	—	1	1
"	Bronchopneumonie infarct. pulm.	—	1	1
Maladie d'Alzheimer	Cachexie, bronchopneum.	—	1	1
Aphasie type Broca	Insuffisance cardiaque	1	—	1
Alcoolisme chronique	Bronchopneumonie	2	—	2
Alcoolisme artér. cérébrale	Insuffisance cardiaque	1	—	1
	Totaux	12	8	20

Rapport administratif et financier

Les prévisions budgétaires pour 1944 étaient : (1943)

Aux dépenses	Fr. 1.517.050.—	Fr. 1.482.100.—
Aux recettes, y compris l'allocation de l'Etat . .	Fr. 1.517.050.—	Fr. 1.482.100.—
Les dépenses se sont élevées à	Fr. 1.787.509,05	Fr. 1.523.113,60
Les recettes, y compris l'allocation de l'Etat de Fr. 1.150.000.— ont atteint	Fr. 1.766.585,43	Fr. 1.472.352,12

La Clinique a reçu en 1944, pour le séjour des malades non assistés, Fr. 169.486,60 (en 1943 : Fr. 144.892,90).

Pour les malades assistés, les recettes provenant de l'Assistance publique médicale ont été (recouvrements non compris) :

Assistés malades genevois, Fr. 81.990,38, sans tenir compte du solde de Fr. 10.147,26 de 1943, encaissé en 1944 (en 1943 : Fr. 76.931,83).

Assistés malades confédérés et étrangers, Fr. 86.670.—, sans tenir compte du solde de 1943 de Fr. 13.304.—, perçu en 1944 (en 1943 : Fr. 72.736.—).

Ensemble des malades assistés : Fr. 168.660,38 (en 1943 : Fr. 149.667,83).

Le calcul du nombre des journées s'établit comme suit :

Malades	155.790	(1943 : 152.443)
Employés	56.100	(1943 : 54.009)

et se répartit comme suit pour l'ensemble des malades, par nationalité :

Genevois	119.223	(1943 : 121.112)
Confédérés	13.813	(1943 : 12.761)
Etrangers	22.754	(1943 : 18.570)
Ensemble	155.790	(1943 : 152.443)

Les malades non assistés participent à ce nombre pour 31.843 journées, soit le 20,44 %. Il reste pour les malades assistés 123.944 journées, soit le 79,56 %, se répartissant comme suit :

Assistés genevois :
101.997 journées = 65,47 % (1943 : 69,08 %)

Assistés confédérés :
5.103 journées = 3,28 % (1943 : 2,74 %)

Assistés étrangers :
16.844 journées = 10,81 % (1943 : 9,15 %)

Au total : 123.944 journées = 79,56 % (1943 : 80,97 %)

Prix de revient de la journée maladie

(Entre en ligne de compte, pour le calcul de la journée maladie, le débit du compte de journées, soit Fr. 1.679.277,89.)

Le coût de la journée maladie a été :

Pour les malades et employés réunis	Fr. 7,295	(1943 : 7,528)
Pour les malades seuls	Fr. 10,779	(1943 : 10,195)

Le coût de la journée maladie pour les malades seuls se répartit comme suit :

Traitements et salaires . .	Fr. 4,978	(1943 : 5,011)
Retraites	Fr. 1,377	(1943 : 1,308)
Alimentation	Fr. 1,506	(1943 : 1,716)
Frais médicaux	Fr. 0,135	(1943 : 0,113)
Services généraux	Fr. 1,156	(1943 : 0,996)
Frais généraux	Fr. 0,143	(1943 : 0,194)
Entretien divers	Fr. 1,219	(1943 : 0,755)
Divers	Fr. 0,265	(1943 : 0,102)

Total Fr. 10,779 (1943 : 10,195)

Le 31 décembre 1944, l'effectif des malades était de 410, dont :
79 malades non assistés, soit le 19,27 % (1943 : 18,00 %)
267 malades assistés genevois, soit le 65,12 % (1943 : 68,86 %)
13 malades assistés confédérés, soit le 3,17 % (1943 : 2,43 %)
51 malades assistés étrangers, soit le 12,44 % (1943 : 10,71 %)

La Clinique a reçu par journée et par malade une moyenne de :

Fr. 5,323 pour les malades non assistés	(1943 : 4,995)
Fr. 0,804 pour les malades assistés genevois	(1943 : 0,730)
Fr. 3,948 pour les malades assistés confédérés et étrangers	(1943 : 4,014)

Compte des journées 1944

DOIT

<i>Personnel :</i>		
Traitements et salaires	706.307,40	
Traitements vie chère, alloc. enfnts	69.259,15	
Pensions de retraites	204.600,15	775.566,55
Pensions de vie chère	9.946,05	
Alimentation		214.546,20
<i>Frais médicaux :</i>		234.604,38
Pharmacie, laboratoire	21.024,50	
Soins au personnel stagiaire	14.—	
<i>Services généraux :</i>		21.038,50
Blanchissage		
Lingerie	3.052,82	
Literie	9.728,94	
Vêtements, chaussures	11.351,39	
Nettoyages	3.422,76	
Eclairage	6.300,85	
Force motrice	5.764,80	
Eau	2.527.—	
Combustibles	4.872,50	
Gaz	129.549,35	
Entretien des autos	2.319,40	
	1.147,87	
<i>Frais généraux :</i>		180.037,68
Bibliothèque des malades	331,63	
Bibliothèque médicale	1.348,78	
Fournitures administration	2.125,27	
Imprimés	1.124,35	
Téléphones	4.286,66	
Poste	380,04	
Frais divers	4.758,29	
Assurances accidents	3.592,85	
Assurances diverses	4.359,80	
<i>Entretien divers :</i>		22.307,67
Matériel et mobilier usuel et méd.	4.205,70	
Installations électriques	1.152,56	
Appareils de chauffages	3.841,36	
Immeubles	179.600,22	
Machines	1.154,03	
<i>Divers :</i>		189.953,87
Subside caisse maladie personnel	2.000.—	
Prestations nature aux malades travailleurs	3.245,92	
Rémunération aux malades	5.000.—	
Travailleurs (fonds travail)	401,87	
Inhumations	30.575,25	
Amortissements 1944 sur mobilier et machines		41.223,04
Totaux		1.679.277,89

Compte des journées 1944

AVOIR

<i>Personnel :</i>		
Traitements et salaires, vie chère et alloc. rembours.	65.701,40	73.332,75
Mobilisés et divers	7.631,35	9.140,60
Pensions de retraites vie chère		
<i>Frais médicaux :</i>		111,75
Soins spéciaux aux malades		
<i>Pensions :</i>		
Malades non assistés	169.486,60	
Malades assistés genevois	92.162,64	
Malades assistés confédérés	23.164.—	
Malades assistés étrangers	76.810.—	361.623,24
<i>Divers :</i>		
Potager	25.184,04	
Domaine	3.667,18	
Ferme	8.500.—	
Location de chambre au personnel	7.456.—	44.807,22
Compte des journées, solde pour balance à profits et pertes		1.190.262,33
Total		1.679.277,89

Compte de profits et pertes 1944

	DOIT	AVOIR
Compte des journées, solde	1.190.262,33	
Allocation de l'Etat		1.150.000.—
Profits et Pertes, solde à capital		40.262,33
Totaux	<u>1.190.262,33</u>	<u>1.190.262,33</u>

CAPITAL

Capital au 1er janvier 1944, solde	Fr. 465.947,41
Pertes 1944	» 40.262,33
Asile de Bel-Air, capital 31 décembre 1944	Fr. 425.685,08

Recettes et dépenses 1944

	RECETTES	DÉPENSES
Traitements et salaires	73.332,75	775.566,55
Pensions de retraites	9.140,60	214.546,20
Alimentation	34.755,87	239.568,31
Pharmacie, laboratoire	389,78	19.524,44
Bibliothèque des malades	26,30	596,20
Bibliothèque médicale	—	1.348,78
Soins spéciaux aux malades	441,25	329,50
Soins au personnel stagiaire	—	14.—
Subside caisse maladie du pers.	—	2.000.—
Assurances accidents	6.065,45	9.658,30
Assurances diverses	3,50	4.363,30
Blanchissage	374,35	3.638,49
Lingerie	572,84	9.038,13
Literie	121,80	9.324.—
Vêtements, chaussures	1.865,12	4.657,25
Entretien matériel mobilier usuel	330,77	7.142,20
Entretien matériel mobilier médical	—	1.169,30
Entretien des installations électr.	0,90	1.763,58
Entretien appareils de chauffages	—	3.841,36
Entretien des machines	—	1.154,03
Entretien des immeubles	105.483,35	284.537,19
Nettoyages	183.—	6.711,62
Eclairage	580.—	6.344,80
Force motrice	151,50	2.678,50
Eau	—	4.872,50
Combustibles	—	137.802,85
Gaz	599,60	2.919.—
Potager	90,40	3.965,55
Domaine	849,70	3.545,02
Entretien autos	104,84	1.287,25
Rémunération aux malades travail- leurs, allocation au fds travail	—	5.000.—
Prestation nature aux malades tra- vailleurs	147,80	3.440,07
Fournitures d'administration	8,90	2.134,17
Imprimés	—	1.124,35
Poste	949,26	1.329,30
Téléphone	573,24	4.859,90
Inhumations	213,13	615.—
Frais divers	1.650,19	5.098,06
Allocation de l'Etat	1.150.000.—	—
Pensions non assistés net	169.486,60	—
Pensions assistés genevois net	92.162,64	—
Pensions assistés confédérés et étrangers net	99.974.—	—
Ferme	8.500.—	—
Location chambres au personnel	7.456.—	—
Totaux	<u>1.766.585,43</u>	<u>1.787.509,05</u>
Solde caisse et chèques 1er janvier	27.395,80	6.472,18
Solde caisse 31 décembre	<u>1.793.981,23</u>	<u>1.793.981,23</u>

ACTIF

BILAN 1944

Caisse inventaires marchandises	173.220,20
Automobiles	606,70
Chèques et virements	50.—
Caisse compte courant	6.472,18
Caisse dépôt des malades	886,37
Caisse d'Epargne, dépôt des malades, espèces	4.682,80
Caisse fonds travail, compte courant	247,91
Caisse d'Epargne, fonds travail, espèces	35.701,25
Caisse arbre de Noël, compte courant	123,70
Caisse d'Epargne, arbre de Noël, espèces	21.705,60
Banque Lombard-Odier, titres fonds Castan	16.300.—
Caisse d'Epargne, fonds Castan, espèces	5.988,25
Caisse d'Epargne, titres legs Champrenaud	13.299,70
Caisse d'Epargne, legs Champrenaud, espèces	10.429,35
Caisse d'Epargne, titres dons et legs	32.—
Caisse d'Epargne, dons et legs, espèces	5.894,55
Caisse d'Epargne, titres Quillet	65,60
Caisse d'Epargne, compte Quillet, espèces	3.697,50
Caisse d'Epargne, legs Grandthièvent, espèces	1.327,35
Caisse d'Epargne, legs Montandon, espèces	1.203,65
Caisse d'Epargne, legs Dubois Frank, espèces	210,85
Caisse d'Epargne, fonds autos, espèces	4.480.—
Caisse d'Epargne, fds appareils électro-médicaux	2.664,95
Immeubles non portés au compte Etat	2.080.—
Machines attenantes aux immeubles	75.247.—
Mobilier, meubles	168.009.—
Total	554.626,46

BILAN 1944

PASSIF

Dépôt des malades, compte général	5.569,17
Compte arbre de Noël	21.829,30
Compte fonds travail	35.949,16
Fonds appareils électro-médicaux	2.664,95
Fonds automobiles	4.480.—
Dons et legs	5.926,55
Compte Quillet	3.763,10
Fonds Castan	22.288,25
Legs Champrenaud	23.729,05
Legs Montandon	1.203,65
Legs Grandthièvent	1.327,35
Legs Dubois Frank	210,85
Asile de Bel-Air, solde	425.685,08
Total	554.626,46

RÉPUBLIQUE ET



CANTON DE GENÈVE

Extrait des Registres du Conseil d'Etat

du 8 décembre 1945

Le Conseil d'Etat

Vu l'article 4 de la loi du 21 novembre 1900 sur l'organisation de l'Assistance publique médicale ;

Vu le rapport du Contrôle financier cantonal du 21 juin 1945, préavisant en faveur de l'approbation des comptes de l'Asile-clinique psychiatrique de Bel-Air pour l'exercice 1944 ;

Vu la décision de la Commission administrative de l'Asile-clinique psychiatrique de Bel-Air, du 26 juin 1945, approuvant le compte rendu administratif et financier de l'exercice 1944 ;

Arrête :

D'approuver le compte rendu administratif et financier de l'Asile-clinique psychiatrique de Bel-Air pour l'exercice 1944 et d'en autoriser l'impression.

Certifié conforme :

Le Chancelier : A. TOMBET.